



Au travail

[Restez informé](#)

Au travail



Vous avez la possibilité de réduire votre production de déchets.

Réduire ses déchets sur votre lieu de travail permet à la fois d'**améliorer** la propreté de votre site et donc **vos conditions de travail** et de **faire faire des économies financières à votre entreprise**.

A différents moments, sur votre lieu de travail, vous pouvez réduire votre production de déchets.

Pendant mon activité professionnelle

Je limite mes impressions



Pour éviter les impressions :

- Je travaille sur l'écran (pour réduire la fatigue de lecture je colore mes documents d'un gris clair)
- Lors des réunions je projette les documents par un vidéoprojecteur
- Je dématérialise les compte-rendus de réunions et les invitations (ou convocations)



Pour imprimer moins :

- J'imprime uniquement les parties dont j'ai besoin, avec un nombre exacte de copies
- Je prend l'habitude de faire fonctionner le correcteur orthographique sur l'ensemble de mon document régulièrement.
- J'utilise l'aperçu avant impression de mon document
- Je réduis les marges afin de réduire le nombre de copies
- J'utilise la fonction recto/verso ou lorsque je peux, je fais apparaître deux pages par feuille

J'évite les produits jetables



Au travail comme à la maison, j'économise et je favorise les produits rechargeables :

- J'économise les piles et les batteries des appareils électriques en fonctionnant sur l'électricité du secteur
- Je favorise l'achat d'accumulateurs (piles rechargeables) ou de produits fonctionnant sur le réseau électrique
- Je fais acheter des produits sans consommables que j'utilise à bon escient (agraffeuse sans agraffe pour les documents de moins de 5 feuilles, sècheuse à main plutôt que distributeur de feuilles...)



Au travail comme à la maison, j'utilise des produits lavables :

- J'utilise des gobelets réutilisables et lavables

En France et chaque année, 2 milliards de gobelets jetables sont utilisés après avoir simplement servi à boire de l'eau /

<http://www.consoglobe.com>).

- Je bois mon café dans une tasse lavable et j'informe sur l'existence de distributeur de café qui détectent la présence de gobelets afin de servir dans un mug et d'économiser des gobelets.

J'encourage les démarches environnementales

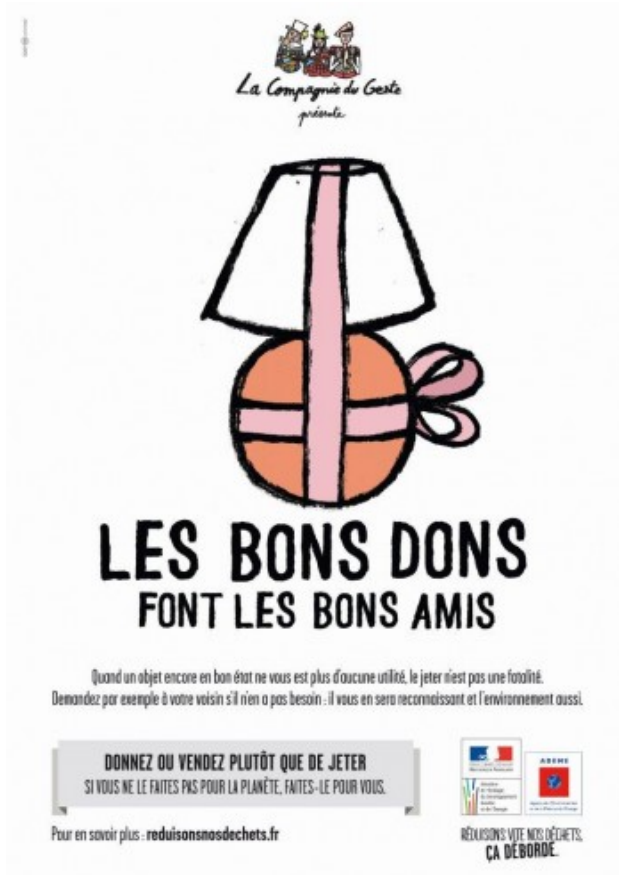


Le devoir d'exemplarité doit permettre de développer les filières les plus vertueuses possibles, ainsi dans le choix des fournisseurs et des fournisseurs je choisis les produits et les partenaires utilisant des produits NF environnement ou possédant l'écolabel européen



En dehors de mes heures de service

Je donne une nouvelle vie à mes vieux objets



Avant de jeter, je propose à mes collègues ce dont ma famille ne se sert plus, comme :

- Les vêtements trop petits des enfants
- Les meubles et le matériel de puériculture dont on ne sert plus
- Les livres que nous ne relions plus
- La vieille tondeuse qui fonctionne encore



- Les vélos des enfants

- La lampe des années 70 qui ne va plus dans la nouvelle décoration

Au travail - Semoctom